TERMES DU CONTRAT DE LICENCE LOGICIEL EN VERSION PRÉCOMMERCIALE MICROSOFT

MICROSOFT VISUAL STUDIO COMMUNITY 2019

Les présents termes du contrat de licence constituent un contrat entre vous et Microsoft Corporation (ou en fonction de votre lieu de résidence, l’un de ses affiliés). Ils s’appliquent au logiciel visé ci-dessus. Les termes s’appliquent également à tout service et à toute mise à jour Microsoft pour ce logiciel, à moins que d’autres termes n’accompagnent ces éléments.

SI VOUS VOUS CONFORMEZ AUX PRÉSENTS TERMES DU CONTRAT DE LICENCE, VOUS AVEZ LES DROITS CI-DESSOUS.

# INSTALLATION ET DROITS D’UTILISATION.

## Licence pour particuliers. Si vous êtes un particulier travaillant sur ses propres applications, que ce soit à des fins commerciales ou autres, vous êtes autorisé à utiliser le logiciel pour développer et tester lesdites applications.

## Licence d’entreprise. Si vous représentez une entreprise, les conditions d’utilisation suivantes s’appliquent :

* Vous pouvez autoriser un nombre quelconque de vos utilisateurs à utiliser le logiciel pour développer et tester les applications éditées sous licences logicielles open source agréées Open Source Initiative (OSI).
* Vous pouvez autoriser un nombre quelconque de vos utilisateurs à utiliser le logiciel pour développer et tester les extensions pour Visual Studio.
* Vous pouvez autoriser un nombre quelconque de vos utilisateurs à utiliser le logiciel pour développer et tester les pilotes de dispositif pour le système d’exploitation Windows.
* Vous pouvez autoriser un nombre quelconque de vos utilisateurs à utiliser le logiciel pour développer et tester vos applications dans le cadre d’une formation en ligne ou en salle ou à des fins de recherche universitaire.
* Si aucune des dispositions susmentionnées ne s’applique et que vous ne représentez pas une entreprise (telle que définie ci-dessous), vous pouvez autoriser jusqu’à 5 de vos utilisateurs particuliers à la fois à utiliser le logiciel pour développer et tester vos applications.
* Si vous représentez une entreprise, vos employés et prestataires ne sont pas autorisés à utiliser le logiciel pour développer ou tester vos applications, hormis conformément aux dispositions susmentionnées relatives (i) aux licences open source ; (ii) aux extensions Visual Studio ; (iii) aux pilotes de périphériques pour le système d’exploitation Windows ; et, (iv) et aux formations.

Le terme **« entreprise »** désigne toute organisation et ses affiliés qui totalisent ensemble (a) plus de 250 PC ou utilisateurs ou (b) un million de dollars US (ou équivalent dans la devise locale) de chiffre d’affaires annuel, et « affilié » désigne toute entité qui contrôle (détient la majorité des parts), est contrôlée par ou est sous contrôle conjoint avec une organisation.

## Charges de Travail. Les présents termes du contrat de licence s’appliquent à l’utilisation des charges de travail mises à votre disposition dans le logiciel, sauf dans la mesure où une charge de travail ou un composant de la charge de travail serait accompagné(e) de termes de contrat de licence différents et de politiques de support différents.

## Copie de sauvegarde. Vous êtes autorisé à effectuer une (1) copie de sauvegarde du logiciel afin de le réinstaller

## Services en ligne dans le Logiciel. Certaines fonctionnalités du logiciel exploitent des services en ligne pour vous fournir des informations sur les mises à jour du logiciel ou des extensions, ou pour vous permettre de récupérer un contenu, de collaborer avec les autres, ou de compléter votre expérience de développement. Comme utilisé tout au long du présent contrat, le terme « logiciel » comprend ces fonctionnalités de service en ligne.

## Utilisation pour démonstration. Les utilisations autorisées ci-dessus comprennent l’utilisation du logiciel dans le cadre de la démonstration de vos applications.

# LOGICIEL EN VERSION PRÉCOMMERCIALE. Ce logiciel est une version précommerciale. Il peut ne pas fonctionner correctement ou comme une version finale. Microsoft est autorisé à le changer pour la version commerciale finale. Microsoft n’est pas dans l’obligation d’assurer la maintenance ou le support technique, ni de vous fournir des mises à jour pour le logiciel.

# LOGICIEL TEMPORAIRE. Le logiciel est temporaire et cessera de fonctionner à la date programmée et votre droit d’utilisation du logiciel sous licence prendra fin également. Vous risquez de ne plus pouvoir accéder aux copies du code ou autres données enregistrées dans le logiciel une fois que celui-ci cesse de fonctionner.

# COMMENTAIRES. Si vous faites part de vos commentaires concernant le logiciel à Microsoft, vous concédez gratuitement à Microsoft le droit de les utiliser, de les partager et de les commercialiser de quelque façon que ce soit et à toute fin. Vous n’inclurez pas dans vos commentaires d’informations faisant l’objet d’une licence qui imposent à Microsoft de concéder sous licence son logiciel ou sa documentation à des tiers du fait que nous y incluons vos commentaires. Ces droits survivent au présent contrat

# TERMES APPLICABLES À DES COMPOSANTS SPÉCIFIQUES.

## Utilitaires. Le logiciel contient certains éléments de la Liste des utilitaires figurant à l’adresse [https://aka.ms/vs/16/utilities](https://docs.microsoft.com/en-us/visualstudio/releases/2019/redistribution). Vous êtes autorisé à copier et installer ces composants sur vos dispositifs dans le but de déboguer et déployer les applications et bases de données que vous avez développées avec le logiciel. Les Utilitaires sont conçus pour une utilisation temporaire. Microsoft peut ne pas être en mesure de fournir des correctifs ou de mettre à jour les Utilitaires séparément du reste du logiciel. Certains Utilitaires peuvent permettre, par leur nature, que des tiers aient accès aux dispositifs sur lesquels les Utilitaires sont installés. Il est recommandé de supprimer tous les Utilitaires que vous installez après le débogage ou le déploiement de vos applications et bases de données. Microsoft n’est responsable d’aucun(e) utilisation ou accès par des tiers aux dispositifs, ou aux applications ou bases de données sur des dispositifs, sur lesquels les Utilitaires ont été installés.

## Dispositifs de Build et Visual Studio Build Tools. Vous pouvez copier et installer des fichiers du logiciel ou de Visual Studio Build Tools sur vos dispositifs de build, qu’il s’agisse de dispositifs physiques, de machines virtuelles ou de conteneurs sur ces machines ; de machines sur site ou à distance vous appartenant, hébergées par Microsoft Azure pour vous ou uniquement dédiées à votre utilisation (collectivement, les « Dispositifs de Build »). Vous et d’autres personnes de votre organisation êtes autorisés à utiliser ces fichiers sur vos Dispositifs de Build uniquement pour compiler, créer et vérifier les applications que vous avez développées en utilisant le logiciel, ou effectuer des tests de qualité ou de performance de ces applications dans le cadre du processus de création.

## Polices. Lors de l’exécution du logiciel, vous pouvez en utiliser les polices pour afficher et imprimer du contenu. Vous êtes autorisé (i) à incorporer des polices au contenu uniquement conformément aux restrictions d’incorporation des polices et (ii) à les télécharger temporairement vers une imprimante ou un autre dispositif de sortie en vue d’imprimer le contenu.

## Licences pour d’autres composants.

* **Plateformes Microsoft.** Le logiciel peut inclure des composants de Microsoft Windows, Microsoft Windows Server, Microsoft SQL Server, Microsoft Exchange, Microsoft Office ou Microsoft SharePoint. Ces composants sont régis par des contrats distincts et disposent de leurs propres politiques en matière d’assistance technique, comme décrit dans le dossier « Licences » de Microsoft fourni avec le logiciel, sauf si les termes des contrats de licence de ces composants logiciels sont également disponibles dans le répertoire d’installation associé, ces termes du contrat de licence prévalent.
* **Composants tiers.** Le logiciel peut inclure des composants de tiers accompagnés de mentions légales distinctes ou régis par d’autres contrats, comme décrits dans le(s) fichier(s) ThirdPartyNotices fourni(s) avec le logiciel, le cas échéant.

## Gestionnaires de packages. Le logiciel inclut des gestionnaires de packages, tels que NuGet, qui vous donnent la possibilité de télécharger d’autres packages logiciels de Microsoft ou de tiers en vue de les utiliser avec vos applications. Ces packages sont régis par des licences propres, et non par les présents termes du contrat de licence. Microsoft ne distribue pas, ne concède aucun droit de licence et ne fournit aucune garantie pour les packages logiciels de tiers.

# CODE DISTRIBUABLE. Le logiciel contient du code que vous êtes autorisé à distribuer dans des applications que vous développez comme décrit dans le présent Article. Dans le cadre du présent Article 6, le terme « distribution » désigne également le fait de déployer vos applications pour fournir un accès en ligne à des tiers.

## Droit d’utilisation et de distribution. Le code et d’autres fichiers répertoriés ci-après constituent le « Code Distribuable ».

* **Liste Distribuable**. Vous êtes autorisé à copier et à distribuer la version en code objet du code répertorié dans la Liste Distribuable accessible à l’adresse suivante : https://aka.ms/vs/16/redistribution.
* **Code échantillon, modèles et styles**. Vous êtes autorisé à copier, à modifier et à distribuer les versions en code source et objet des codes marqués en tant que « code échantillon », « modèle », « styles simples » et « styles croquis ».
* **Distribution par des Tiers**. Vous pouvez autoriser les distributeurs de vos applications à copier et à distribuer le Code distribuable en tant que partie intégrante de ces applications.

## Conditions de Distribution. Pour tout Code Distribuable que vous distribuez, vous devez :

* ajouter à ce Code des fonctionnalités principales importantes au sein de vos applications ; et
* exiger des distributeurs et des utilisateurs finaux externes qu’ils acceptent des termes protégeant le Code Distribuable de manière au moins équivalente à ceux du présent contrat.

## Restrictions de distribution. Vous n’êtes pas autorisé à :

* utiliser les marques commerciales de Microsoft dans les noms de vos applications ou d’une façon qui suggère que vos applications sont fournies ou recommandées par Microsoft ; ou
* modifier ou distribuer le code source de tout Code Distribuable de manière à ce qu’il fasse l’objet, en tout ou partie, d’une Licence Exclue. Une « Licence Exclue » implique comme condition d’utilisation, de modification ou de distribution du code, (i) qu’il soit divulgué ou distribué sous forme de code source, ou (ii) que d’autres personnes aient le droit de le modifier.

# DÉVELOPPEMENT D’EXTENSIONS.

## Limites des extensions. Vous ne pouvez développer ni permettre à des tiers de développer des extensions pour le logiciel (ou tout autre composant de la gamme de produits Visual Studio) qui contourneraient les limitations techniques intégrées au logiciel. Si Microsoft applique des restrictions techniques ou désactive l’extensibilité pour le logiciel, vous n’êtes pas autorisé à étendre le logiciel, notamment, en chargeant ou en ajoutant au logiciel des logiciels complémentaires, des macros ou des progiciels non Microsoft ; en modifiant les paramètres de registre du logiciel ; ou en ajoutant des fonctions ou fonctionnalités équivalentes à celles de la gamme de produits Visual Studio.

## Non-dégradation du Logiciel. Si vous développez une extension pour le logiciel (ou tout autre composant de la gamme de produits Visual Studio), vous devez tester l’installation, la désinstallation, et le fonctionnement de votre extension afin de vous assurer que ces processus ne désactivent aucune fonction ni ne nuise à la fonctionnalité du logiciel (ou dudit composant) ou de toute version ou édition antérieure de celui-ci.

# DONNÉES.

## Collecte de données. Le logiciel peut recueillir des informations sur vous et la façon dont vous l’utilisez, et les transmettre à Microsoft. Microsoft est susceptible d’utiliser ces informations pour fournir des services et améliorer ses produits et services. Vous pouvez désactiver la plupart de ces fonctionnalités, à l’exception de certaines, comme indiqué dans la documentation du logiciel. Le logiciel comprend également certaines fonctionnalités qui peuvent vous permettre, à vous et à Microsoft, de collecter des données auprès des utilisateurs de vos applications. Si vous utilisez ces fonctionnalités, vous devez le faire en toute conformité avec la réglementation applicable, notamment en informant les utilisateurs de vos applications par l’intermédiaire de notifications appropriées. Vous devez également fournir la déclaration de confidentialité de Microsoft. Notre déclaration de confidentialité est disponible à l’adresse <https://go.microsoft.com/fwlink/?LinkID=824704>. Pour plus d’informations sur la collecte et l’utilisation de données, consultez la documentation sur le logiciel et notre déclaration de confidentialité. Votre utilisation du logiciel vaut acceptation de ces pratiques.

## Traitement des données à caractère personnel. Dans la mesure où Microsoft est un opérateur ou un sous-opérateur de traitement de données à caractère personnel en association avec le logiciel, Microsoft prend les engagements dans les termes du Règlement général de protection des données de l’Union européenne des Conditions de services en ligne envers tous les clients effectives le 25 mai 2018, à l’adresse <https://docs.microsoft.com/en-us/legal/gdpr>.

# CHAMP D’APPLICATION DE LA LICENCE. Le logiciel n’est pas vendu, mais concédé sous licence. Les présents termes du contrat de licence vous confèrent certains droits d’utilisation du logiciel. Microsoft se réserve tous les autres droits. Sauf si la réglementation applicable vous confère d’autres droits, nonobstant la présente limitation, vous n’êtes autorisé à utiliser le logiciel que conformément aux termes du présent contrat de licence. À cette fin, vous devez vous conformer aux restrictions techniques contenues dans le logiciel, qui limitent vos droits dֹ’utilisation du logiciel. En outre, vous ne pouvez pas :

* contourner les restrictions techniques contenues dans le logiciel ;
* reconstituer la logique du logiciel, le décompiler ou le désassembler, ou tenter de quelque autre manière de dériver le code source du logiciel, sauf si et uniquement si les termes du contrat de licence tiers régissant l’utilisation des composants open source éventuellement inclus dans le logiciel vous y autorisent ;
* supprimer, réduire, bloquer ou modifier toute mention légale de Microsoft ou de ses fournisseurs dans le logiciel ;
* utiliser le logiciel d’une manière contraire à la législation ;
* partager, publier, louer, ou donner sous bail le logiciel ; ou
* fournir le logiciel en tant qu’offre autonome ou le combiner avec vos applications utilisables par autrui, ou transférer le logiciel ou ce contrat à un tiers.

# SUPPORT. [Le logiciel étant fourni](http://Because) « en l’état », Microsoft ne fournira aucun service de support technique.

# INTÉGRALITÉ DES ACCORDS. Le présent contrat, ainsi que les termes concernant les suppléments, les mises à jour, les services Internet et l’assistance technique que vous utilisez constituent l’intégralité des accords en ce qui concerne le logiciel et les services d’assistance technique.

# RESTRICTIONS À L’EXPORTATION. Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations nationales et internationales en matière d’exportation concernant le logiciel, qui contiennent des restrictions en matière de destinations, d’utilisateurs finaux et d’utilisation finale. Pour plus d’informations sur les restrictions à l’exportation, consultez le site [www.microsoft.com/exporting](http://www.microsoft.com/exporting) (en anglais).

# RÉGLEMENTATION APPLICABLE. Si vous avez acquis le logiciel aux États-Unis, les lois de l’État de Washington, États-Unis d’Amérique, régissent l’interprétation de ce contrat et s’appliquent en cas de réclamation pour manquement aux termes du contrat. Les lois de l’État dans lequel vous vivez régissent toutes les autres réclamations. Si vous avez acquis le logiciel dans un autre pays, ses lois s’appliquent.

# DROITS DES CONSOMMATEURS VARIABLES SELON LES RÉGIONS. Les présentes conditions du contrat de licence décrivent certains de vos droits légaux. Vous pouvez bénéficier d’autres droits prévus par les lois de votre État ou pays, notamment des droits relatifs aux consommateurs. Vous pouvez également bénéficier de certains droits à l’égard de la partie auprès de laquelle vous avez acquis le logiciel. Le présent contrat ne modifie pas ces autres droits si les lois de votre État ou pays ne le permettent pas. Par exemple, si vous avez acquis le logiciel dans l’une des régions ci-dessous ou si une loi impérative nationale s’applique, vous êtes tenu de vous conformer aux dispositions suivantes :

## Australie. La loi australienne sur la consommation (Australian Consumer Law) vous accorde des garanties légales qu’aucun élément des présents termes du contrat de licence ne peut affecter.

## Canada. Vous pouvez désactiver la connexion Internet de votre dispositif pour ne plus recevoir de mises à jour. Néanmoins, le logiciel recherchera et installera les mises à jour disponibles automatiquement dès la reconnexion du dispositif à Internet.

## Allemagne et Autriche.

**(i)** **Garantie.** Le logiciel concédé sous licence valable fonctionnera, pour l’essentiel, comme le décrit la documentation de Microsoft qui l’accompagne. Microsoft n’accorde toutefois aucune autre garantie contractuelle relative au logiciel.

**(ii)** **Limitation de responsabilité.** En cas de faute intentionnelle, de faute lourde, de réclamation fondée sur la responsabilité du fait des produits défectueux, ou de faute entraînant un décès ou des préjudices corporels ou matériels, Microsoft sera tenue légalement responsable.

# Sous réserve de l’alinéa précédant (ii), la responsabilité de Microsoft pour faute légère ne sera engagée qu’en cas de manquement aux obligations contractuelles essentielles à la bonne exécution du présent contrat, dans la mesure où ledit manquement compromet l’objet même du présent contrat et la confiance des partenaires contractuels relative au respect de ces dernières (les « obligations majeures »). La responsabilité de Microsoft ne sera pas engagée en cas d’autres négligences légères.

# EXCLUSIONS DE GARANTIE. Le logiciel est concédé sous licence « en l’état ». Vous assumez tous les risques liés à son utilisation. Microsoft n’accorde aucune garantie ou condition expresse. Dans la mesure permise par la législation locale, Microsoft exclut les garanties implicites de qualité, d’adéquation à un usage particulier et d’absence de violation.

# LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. Vous ne pouvez obtenir de Microsoft et de ses fournisseurs qu’une indemnité limitée à 5,00 USD en cas de dommages directs. Vous ne pouvez prétendre à aucune indemnisation pour les autres dommages, y compris les dommages spéciaux, indirects ou incidents et les pertes de bénéfices.

Cette limitation s’applique (a) à toute affaire liée au logiciel, aux services ou au contenu (y compris le code) figurant sur des sites Internet tiers ou dans des applications tierces ; et (b) aux réclamations pour manquement aux termes du contrat ou violation de garantie ou de condition, responsabilité sans faute, négligence ou autre délit dans la limite autorisée par la réglementation applicable.

Elle s’applique également même si Microsoft avait ou aurait dû avoir connaissance de l’éventualité de tels dommages. La limitation ou l’exclusion ci-dessus peut également ne pas vous être applicable si votre État ou pays n’autorise pas l’exclusion ou la limitation de responsabilité pour les dommages incidents, indirects ou de quelque nature que ce soit.

EULAID: VS\_Community\_2019\_RC\_FRA.1036